

Certificat de Qualification Professionnelle

Architecte Technique des Systèmes d'Information

Dans un environnement de plus en plus ouvert où les changements se multiplient et s'accroissent, les entreprises ont besoin de concevoir des systèmes d'information agiles et évolutifs et d'en réduire la complexité.

Dans ce contexte, les entreprises qui gagnent sont celles qui maîtrisent l'architecture de leur système d'information, des fondations techniques jusqu'aux solutions applicatives.

Le métier d'Architecte Technique des systèmes d'information devient donc de plus en plus stratégique pour les entreprises qui souhaitent maîtriser leur architecture.

Il tend actuellement à se formaliser et à obtenir une reconnaissance officielle sur le marché du travail, en particulier par l'intermédiaire du référentiel emploi du CIGREF ou celui du SYNTEC-CICF et le développement du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'Architecte Technique de cette branche.

OBJECTIFS

- Acquérir une vision globale de l'entreprise
- Positionner le rôle de l'Architecte Technique dans cette vision d'ensemble, en lien avec le métier de l'entreprise et les autres acteurs des projets
- Découvrir les activités des acteurs qui interviennent autour de l'Architecte, en amont et en aval
- Acquérir les compétences techniques et comportementales nécessaires pour maîtriser toutes les dimensions de l'Architecte Technique

PARTICIPANTS CONCERNÉS

- Professionnels (cadres et managers) des technologies de l'information, travaillant ou souhaitant évoluer dans le domaine de l'architecture technique
- la formation est accessible aux titulaires d'un diplôme bac + 5 et aux autres professionnels des SI justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans

PROGRAMME

Introduction : Des besoins de l'entreprise au SI

Module n° 1 : Introduction - le rôle de l'architecte dans la Transformation de l'entreprise (1 jour)

OBJECTIF :

- Présenter les différents métiers d'architecte : Architecte Technique, Architecte Logiciel et Architecte d'Entreprise, les compétences requises, le positionnement dans l'entreprise, leurs points communs et leurs spécificités

Module n° 2 : Alignement stratégique, gouvernance et performance économique du SI (2 jours)

OBJECTIF :

- Montrer le lien entre la stratégie de l'entreprise et les SI, comment se prennent les décisions d'investissement sur les SI, comment le SI contribue à la création de valeur dans l'entreprise

Module n° 3 : Vision globale et urbanisation du SI (1 jour)

OBJECTIF :

- Introduire la notion de modèle d'entreprise, constitué de différentes vues (vue Métier, fonctionnelle, applicative et technique) et leurs relations, le processus d'urbanisation des SI

Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Travaux pratiques
 - Jeux de rôle
- Mise en situation avec l'outil de simulation interactif (SIMULTRAIN®)
- Inventaire de Personnalité et analyse

Responsables pédagogiques

- M. Pierre-Frédéric ROUBERTIES, 15 ans d'expérience dans le management des SI, Directeur Adjoint du CEISAR
- M. Dominique MARCADET, Professeur à Supélec en Génie Logiciel

Formation en partenariat avec :



Dates

- **10 avril 2012 - 4 juillet 2013**
(70 jours : 490 heures)

Lieu

- Châtenay-Malabry (92) et Gif-sur-Yvette (91)

Conditions de participation

- Réf. CQP-AT : 19 000 € HT
17 500 € HT (cotisants au Fafiec)

(150 € HT de frais de dossier en sus)

Information & inscription

- Tél. : + 33 (0)1 41 13 16 14
- E-mail : info@cf.ecp.fr

Développer un programme "sur-mesure", nous consulter

Module n° 4 : Ingénierie des exigences (2 jours)

OBJECTIF :

- Connaître et exécuter les activités du processus de définition des besoins de parties prenantes
- Apprendre à mettre en œuvre les modélisations applicables pour les aspects "analyse du besoin" sur une étude de cas

Méthodes et langages de modélisation

Module n° 5 : Méthodologies (3 jours)

OBJECTIF :

- Présenter les processus des SI sur les Opérations (Run) et la Transformation (Build & Change)
- Présenter les principaux référentiels utiles dans une DSI : COBIT, ITIL, CMMI, BSC
- Décrire les principes des méthodologies de gestion de projet (linéaires et itératives) et d'analyse/conception

Module n° 6 : Spécifications fonctionnelles (2 jours)

OBJECTIF :

- Savoir formuler au mieux le problème et décrire les caractéristiques générales de la solution
- Rédiger un cahier des charges performant : tout ce qu'il faut, rien que ce qu'il faut

Module n° 7 : UML (3 jours)

OBJECTIF :

- Utilisation d'UML dans un cycle de développement
- Principaux outils de modélisation UML

Compétences transverses

Module n° 8 : Veille technologique (2 jours)

OBJECTIF :

- Acquérir des méthodes de réalisation, de mise en œuvre, d'amélioration et d'adaptation continue de processus de veille technologique, basée sur les meilleures pratiques de Knowledge Management

Module n° 9 : Gestion de Projet (5 jours)

OBJECTIF :

- Acquérir les fondamentaux du management de projets : Définir le projet, structurer et organiser le projet, réduire les risques, piloter le projet, communiquer ...
- Mettre en pratique avec un outil de simulation et un outil de gestion de projet (MS Project)

Module n° 10 : Législation SI (2 jours)

OBJECTIF :

- Parcourir l'ensemble des dispositifs légaux qui encadrent la mise en œuvre des systèmes d'information afin de transmettre une culture générale en matière de droit informatique aux participants

Module n° 11 : Process Communication (5 jours)

OBJECTIF :

- Identifier les Types de Personnalité et les différents canaux de communication pour s'adapter à son interlocuteur
- Mettre en évidence les Besoins Psychologiques et comprendre ce qui motive ou démotive l'individu
- Anticiper les Comportements Types d'échec dans les situations de Stress. Prévoir et gérer les situations conflictuelles.

Module n° 12 : Négociation Raisonnée (2 jours)

OBJECTIF :

- Mieux connaître son comportement et ses stratégies habituelles en négociation et juger de leur efficacité
- Analyser le type de négociateur que l'on a en face de soi et déployer une stratégie adaptée
- Défendre son point de vue en évitant la guerre de position et en construisant une relation durable

Module n° 13 : Gestion des hommes (1 jour)

OBJECTIF :

- Donner aux participants les savoirs-faire et comportements pour réussir la constitution, le suivi et l'accompagnement de leurs équipes : Evaluer un poste et des compétences, mener un entretien d'évaluation et de recrutement, gérer et accompagner la carrière d'un collaborateur

Module n° 14 : Gestion des risques (2 jours)

OBJECTIF :

- Ayant pris conscience que le risque est inhérent à la notion de projet, le stagiaire sera capable à l'issue du cours, d'entreprendre une démarche et une politique visant à : identifier les risques, les réduire, les gérer ou les transférer

Architecture technique

Module n° 15 : Etat de l'art des architectures techniques (5 jours)

OBJECTIF :

- Apprendre à préconiser une Architecture Informatique complète (choix et dimensionnement des matériels (y compris virtualisés), réseau et stockage, OS, SGBD, Middleware, Serveurs d'application, technologies applicatives (J2EE, .Net, Clients légers, lourds ou riches...), SOA
- Apprendre à rédiger les documents permettant de la justifier et de la présenter (Dossier d'Architecture).

Module n° 16 : Développement/intégration de solutions logicielles (2 jours)

OBJECTIF :

- Connaître les technologies, les outils et les méthodes de développement pour faire des choix technologiques, concevoir les applications du SI, gérer les projets de développement.

Module n° 17 : Méthodes et outils de test (1 jour)

OBJECTIF :

- Acquérir les bases du métier du test de logiciel Système d'Information (conformément au ISTQB)

Module n° 18 : Intégration et mise en exploitation (3 jours)

OBJECTIF :

- Apprendre à qualifier l'exploitabilité d'un système et planifier son déploiement

Module n° 19 : Sécurité des SI (5 jours)

OBJECTIF :

- Connaître et comprendre les risques et menaces de sécurité pour les systèmes d'information et les mécanismes permettant d'assurer la sécurité des données et des communications, de lutter contre les virus et la fraude

Projet tutoré (10 jours)

- Chaque participant doit réaliser un stage d'application en entreprise et rédiger un mémoire
- Des périodes de travail accompagné sont prévues pour permettre aux participants de travailler sur leur mémoire, d'échanger entre eux et d'obtenir le support d'un enseignant de l'école sur leur projet

Modalités d'inscription

- Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien en fonction de leur expérience, de leur motivation, de la cohérence de leur projet professionnel et de leur potentiel d'évolution vers un poste d'architecte technique.

Modalités d'évaluation

- Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale, par groupe ou individuelle (sous forme d'exercices de mise en application ou de quizz). À l'issue du cycle de formation, chaque participant rédige un mémoire d'activité qu'il présentera lors d'une soutenance devant un jury d'experts. Ce jury, représentant la commission paritaire du SYNTEC, décide de l'attribution du CQP (en prenant en compte également l'évaluation continue).